

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 26 juin 2026	N° 2026-185

Convocation du 20 avril 2026

Aujourd'hui vendredi 26 juin 2026 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Thomas CAZENAVE, Président

ETAIENT PRESENTS :

Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Ariane ARY, M. Jean-Charles ASTIER, M. Christian BAGATE, Mme Isabelle BERRIÉ, Mme Nathalie BOIS HUYGHE, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jimmy BOURLIEUX, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Céline BOUTE, Mme Fatiha BOZDAG, M. Eric CABRILLAT, M. Gerald CARMONA, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, Mme Chantal CHABBAT, Mme Jacqueline CHADEBOST, M. Gérard CHAUSSET, Mme Anne-Laure CHAZEAU, Mme Camille CHOPLIN, M. Jean Francois CLEDEL, Mme Christelle COTTON, Mme Laure CURVALE, Mme Florence DAMET, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Cécile DESJAMBES, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Catherine FABRE, Mme Anne FAHMY, Mme Vanessa FERGEAU-RENAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Maël FETOUH, Mme Hélène FLORIAN, M. Alain GARNIER, Mme Sophie GAUDRU, M. Yohann GIACOMETTI, M. Frédéric GIRO, M. Mathieu HAZOUARD, M. Marc KLEINHENTZ, M. Michel LABARDIN, M. Marc LAFOSSE, M. Henri LAGARRIGUE, M. Gwénaél LAMARQUE, M. Jérôme LAMBERT, M. Johnny LEBEAUPIN, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, M. Mayeul L HUILLIER, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Jean-Claude MARSAULT, Mme Alexandra MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Bruno NAULEVADE, Mme Laurence NAVAILLES, M. Jeremy NICOL, M. Pierre De Gaétan N JIKAM, M. Taner OZKOSAR, M. Eric OZOUX, M. Luc PASCAL, Mme Pascale PAVONE, M. David PENNETIER, Mme Juliette PEREZ, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. David POULAIN, M. Eric POUILLIAT, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Philippe QUERTINMONT, Mme Valérie QUESADA, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alexandre RUBIO, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Boubacar SECK, Mme Alexandra SIARRI, M. Georges SIMON, M. Serge TOURNERIE, M. Jean-Luc TRICHARD, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Ariane VAN GHELUE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Daphné ALATERNE à Mme Ariane ARY
M. Quentin BELAUBRE à Mme Isabelle BERRIÉ
Mme Claudine BICHET à M. Olivier CAZAUX
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à M. Mathieu HAZOUARD
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
Mme Yana LANGLOIS à M. Johnny LEBEAUPIN
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Jean-Marie TROUCHE

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 26 juin 2026	Délibération
	Direction des Assemblées Métropolitaines	N° 2026-185

Désignations des représentants au sein des conseils d'administration de la Régie de l'eau et du Marché d'intérêt national de Bordeaux Brienne (MIN)- Décision - Autorisation

Monsieur Thomas CAZENAVE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Un certain nombre de services publics métropolitains sont gérés par l'intermédiaire de régies qui sont administrées selon leur nature juridique, soit par un Conseil d'Administration pour les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière, soit par un Conseil d'exploitation pour les régies ne disposant que de la seule autonomie financière, selon les dispositions des articles L 2221-10, L 2221- 14, R 2221-2, et R2221-3 du Code général des collectivités locales (CGCT).

Il convient de procéder à la désignation de nouveaux représentants dans les instances de ces régies, car la durée de fonction de leurs membres ne peut excéder celle de leur mandat au sein du Conseil (article R 2221-4 du CGCT). Le nombre des membres et la composition de ces instances varient selon les statuts propres à chacune de ces régies.

Ainsi, ont été désignés pour la **Régie de L'Eau Bordeaux Métropole**, 9 membres au conseil d'administration : JM. TROUCHE, Z. LOUNICI, J. PESCHINA, C. BAGATE, C. FABRE. M. POIGNONEC, S. TOURNERIE, J. PEREZ, A. LEPINE lors du conseil du 24 avril 2026.

En complément, 2 membres représentants des associations d'usagers et environnementales, ainsi que 2 suppléants respectifs ont été désignés lors du conseil du 22 mai 2026.

Il convient d'actualiser cette désignation, d'une part par le changement de dénomination de UFC Que Choisir et d'autre part par la représentation des membres.

Pour le **Marché d'Intérêt National Bordeaux Brienne (MIN)**, il convient de remplacer Mathieu HAZOUARD, titulaire au conseil d'administration.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités locales,

VU la délibération 2026/146 du 24 avril 2026 et 2026/155 du 22 mai 2026.

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire d'actualiser la dénomination d'une association d'usagers et environnementales, et la désignation de ses représentants de Bordeaux Métropole au sein du conseil d'administration de la régie de l'Eau de Bordeaux Métropole.

